



**CDEN 17 novembre 2020**

Monsieur le Président du Conseil Départemental  
Madame l'Inspectrice d'Académie,  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord, nous tenons une fois de plus à souligner que nous n'avons pas reçu de documents de travail pour ce CDEN. Nous déplorons cette situation, qui semble devenir une habitude. Ce manque d'anticipation est hélas trop révélateur de la façon dont nous travaillons au sein de l'Éducation nationale depuis maintenant trop longtemps.

Il y a un mois, le vendredi 16 octobre 2020, la barbarie du terrorisme a frappé l'École de la République. Cette date marquera douloureusement notre pays. Pour avoir fait son métier, éduquer, un collègue professeur d'histoire-géographie, a été sauvagement assassiné. L'Unsa Education salue la mémoire de Samuel Paty et témoigne sa profonde émotion et tout son soutien à sa famille et ses proches. L'Unsa Education exprime toute sa solidarité à l'ensemble de ses collègues, de ses élèves et de leurs familles. La République et son École sont frappées au cœur. C'est toute la profession, et plus largement l'ensemble de la communauté éducative et de la société, qui sont profondément meurtris par cet acte terroriste.

Pour défendre, pour protéger l'École de la République, l'Unsa Education appelle à l'unité sur nos valeurs républicaines. L'Unsa Education, avec les personnels et les citoyens, continuera d'affirmer son attachement à l'École. Notre détermination doit rester collective à ne rien céder aux obscurantismes quels qu'ils soient, à ne rien céder à celles et ceux qui remettent en cause les valeurs de la République, la liberté de conscience, la liberté d'expression et la laïcité.

Non, les personnels de l'Éducation nationale ne s'habituent pas à faire et défaire dans l'urgence. Ils sont exaspérés et en colère. Pendant les congés, à partir des consignes académiques, ils ont d'abord organisé une reprise sous la double contrainte d'un nouveau protocole sanitaire et de l'hommage à notre collègue Samuel Paty avec une rentrée décalée des élèves. Alors que, dans de nombreux territoires, le travail des administrations locales et des équipes en lien avec les collectivités permettait une rentrée décalée à 10h, alors que le travail d'information aux familles avait été réalisé, les personnels ont appris vendredi 30 octobre en fin de journée, que la reprise des élèves se ferait finalement à l'horaire habituel et que les modalités de l'hommage en seraient modifiées. Dans ce contexte de pandémie et de menace terroriste renforcée avec un plan Vigipirate relevé au niveau «urgence attentats» qui met l'École sous pression, les personnels de l'Éducation Nationale ont à cœur de prendre leurs responsabilités pour que l'École joue pleinement son rôle mais le mode de gestion «ordre et contre-ordre» tire dangereusement sur la corde. Non pas sur celle de la confiance qui est déjà rompue mais sur celle de la conscience

professionnelle. Celle-ci est particulièrement solide mais pas au point de pouvoir subir toutes les mises à l'épreuve inutiles, d'autant plus dans cette période où le manque de visibilité sur l'évolution de l'épidémie pourrait conduire l'École à s'adapter à nouveau du jour au lendemain à de nouvelles mesures. L'Unsa Education a alerté solennellement l'exécutif, les personnels ne tiendront pas indéfiniment.

En effet, à un peu plus de deux semaines de la seconde rentrée de cette nouvelle année scolaire, il est de notre devoir de vous signifier que les personnels de l'Education Nationale que nous représentons, enseignants, personnels de direction, AESH ou encore assistants sociaux et infirmières, sont déjà épuisés, aussi bien physiquement que mentalement. Le contexte sanitaire n'y est évidemment pas étranger et nous savons qu'il touche chacun, à tous les niveaux.

Depuis le début de l'année scolaire, nous ne cessons d'alerter sur le manque d'anticipation et ses conséquences dans les établissements scolaires. D'un protocole sanitaire à l'autre, d'une annonce du ministère de la fonction publique à une circulaire de celui de l'Education Nationale, nous jonglons avec les directives, entre ordres et contre-ordres. Et dans quelles conditions ? Comment faire respecter les distances barrières dans des classes à plus de 30 élèves ? Est-il possible de laisser reposer pendant 24h des livres ou du matériel pédagogique qui auraient été manipulés par des enfants à qui on passe une bonne partie de nos journées à laver les mains ? Heureusement que tout cela ne doit bien souvent être appliqué que « dans la mesure du possible » ! Et, vous l'aurez compris, la mesure du possible est hélas très facile à déterminer, trop facile...

Dans les lycées, notre demande de permettre aux établissements de fonctionner avec une partie de distanciel, a heureusement été écoutée et nous nous en félicitons.

De même, des possibilités d'organisations adaptées doivent être autorisées pour les collèges. En effet, pour des raisons différentes (nombre d'élèves, locaux, manque de personnels, ...) il est aujourd'hui impossible pour certains établissements de mettre en œuvre le respect des mesures sanitaires préconisées.

Le cadre du protocole du 2 novembre permet tout à fait de procéder aux adaptations nécessaires : « Si la situation sanitaire locale le justifie ou si un établissement au regard de sa taille et de son organisation n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre, avec l'accord et l'appui du Rectorat».

Lors de la conférence de presse du jeudi 12 novembre le ministre a clairement évoqué la situation des lycées pour lesquels il a très explicitement et positivement permis la semaine précédente que les équipes proposent des adaptations mais n'a rien dit sur la situation des collèges.

Nous avons aujourd'hui besoin que très explicitement, la consigne soit donnée aux Recteurs de permettre aux équipes locales les adaptations d'organisation dans les collèges où elles apparaissent indispensables. Ce blocage est incompréhensible pour les personnels des collèges. L'UNSA Éducation demande au ministre d'agir pour sortir de cette situation.

Il faut faire davantage confiance aux personnels de l'Education Nationale, qui peuvent être force de proposition. Ils veulent continuer à travailler, n'ont jamais signifié leur envie de jeter l'éponge ou de faire fi de la situation sanitaire actuelle, en dépit du mépris trop souvent affiché par notre ministre à leur égard : comme chacun, ils ne peuvent que faire le constat d'une pandémie qui fait peur à tout le monde et a des conséquences importantes sur la qualité du travail qu'ils mènent auprès de leurs élèves. Ils veulent surtout pouvoir faire leur métier sereinement. Pour cela, il faut que le cadre et l'environnement dans lesquels ils l'exercent soient les plus sécurisants possibles.

Nous savons que, conscient de cette problématique, le département de la Haute-Vienne a décidé de procéder à l'embauche exceptionnelle de 40 contractuels afin de mieux pouvoir faire face sur le

terrain aux besoins accrus liés aux conditions sanitaires et nous ne pouvons que saluer une telle démarche.

Malheureusement, dans les écoles gérées par les communes, il semblerait que beaucoup reste à faire : dans la ville de Limoges, pour ne citer qu'elle et parce qu'elle concentre une partie importante des écoles du département, rien ne semble avoir été mis en place pour le moment pour permettre l'application d'un protocole sanitaire renforcé qui nécessite pourtant plus de travail qu'en temps normal : les équipes d'ATSEM travaillent à moyens constants.

Nous pouvons vous affirmer que, dans ces conditions, le nettoyage plus que quotidien des points contacts, par exemple, n'est pas possible partout. Devrions-nous pour autant envisager de fermer ces écoles ? Aucun de nous ne le souhaite. En revanche, tous aimeraient pouvoir être certains qu'ils travaillent dans des écoles où tout est rigoureusement mis en place pour assurer la sécurité de chacun.

Malgré tout cela, nous pensons qu'il est important de le dire, voire de le marteler, nous tenons bon. Nous nous adaptons et nous faisons face. Nous sommes heureux d'avoir repris le chemin de nos écoles, de nos collèges, de nos lycées, en septembre puis en novembre, car nous savons à quel point notre rôle est crucial pour notre société. Sans notre travail, elle s'effondrerait. A ce titre, nous pensons donc que tout doit être mis en œuvre pour que nous puissions continuer à faire nos métiers dans des conditions sanitaires optimales. Pour le moment, nous ne pouvons pas affirmer que cela soit le cas, et c'est ce qui nous préoccupe.

Pour l'UNSA Education,